

Règles de fonctionnement pour l'année 2022 ECOLE MATERNELLE et CP

SOMMAIRE

Présentation

Organigramme	3
Organisation des sections	3
Notre projet pédagogique : nos objectifs et nos moyens.....	4
Calendriers et horaires	6
Tarifcation et mode de paiement	7
Périscolaire.....	8
Informations et relations avec les parents.....	8
Contrôle des arrivées et départs.....	8
Sécurité.....	9
Maladie de l'enfant	10
Accident et incident	10
Assurance	10
Poux et lentes	10
Inscription et admissions	11
Conditions d'admission	
Inscription.....	12
Rentrée de votre enfant	
Caution.....	12
Renouvellement d'inscription d'une année sur l'autre	
Absences et départ	13
Départ définitif	
Absence	
Fermeture de l'école.....	13
Changement de section en cours d'année.....	13
De la Pré maternelle à la Maternelle	
D'une classe de Maternelle à une autre classe de Maternelle	
Les moments exceptionnels	13
L'école Pré maternelle et Maternelle – 2 ans à 6 ans	14
Objectifs	14
Sa rentrée : A fournir	14
Sa journée	15
Le repas	
Le repos	
Les règles de vie	
Le départ	
La tenue vestimentaire	
A fournir	
L'aménagement des espaces de vie	17
L'espace intérieur	
L'espace extérieur	

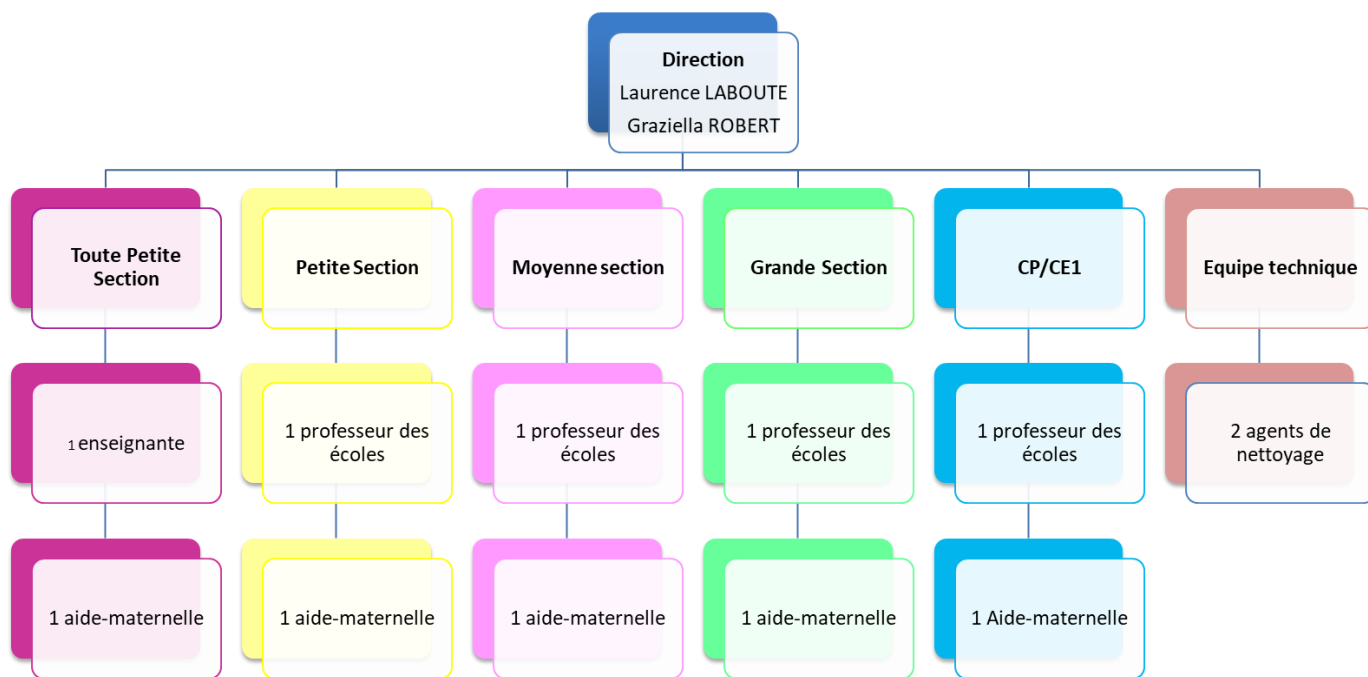
Les activités pédagogiques	19
Le Cours Préparatoire – 6 ans à 7 ans	20
L'accueil	20
Les objectifs.....	20
Le contenu des activités.....	21
Les espaces de vie.....	21

Présentation

L'enseigne 'Atout Bout'Chou' a été créé en 2005 . Depuis, nos établissements sont devenus des références dans l'accueil des jeunes enfants en Nouvelle Calédonie.

ATOOUT BOUT CHOU 2 est dirigé par Graziella COURTOT et Laurence LABOUE.

ORGANIGRAMME 2022



Atout Bout' Chou 2 est une structure privée agréée sous le numéro 1939-2013/ARR/DPASS, regroupant une Ecole Pré maternelle (Toute Petite Section) , une maternelle et un Cours Préparatoire (CP) encadrés par 12 professionnels de la petite enfance. Nous proposons un **service éducatif** dans un **environnement privilégié** et des **conditions exceptionnelles de socialisation**.

La structure d'accueil Atout Bout' Chou 2 se situe dans le quartier du 6^{ème} km, au 243 rue Jacques Iékawé à Nouméa.

Nous disposons de **400m²** d'espace intérieur et **380m²** d'extérieur.

Les locaux sont lumineux, climatisés, entièrement sécurisés et aménagés pour le jeune enfant.

Un parking de 9 places est à votre disposition devant la structure.

Nous pouvons accueillir 94 enfants âgés de 2 ans à 7 ans révolus répartis dans 5 sections comme suit :

- **Toute Petite Section (TPS)** pour les enfants de 2 à 3 ans **16 places**
- **Petite section (PS)** pour les enfants de 3 à 4 ans **20 places**
- **Moyenne Section (MS)** pour les enfants de 4 à 5 ans **20 places**
- **Grande section (GS)** pour les enfants de 5 à 6 ans **20 places**
- **Cours Préparatoire (CP)** pour les enfants de 6 à 7 ans **18 places**

Au sein de la structure, les **ratios d'encadrement** respectent des normes strictes. Aussi, une personne diplômée est présente en permanence pour 9 enfants de moins de 3 ans et pour 15 enfants au-dessus de 3 ans.

Ce taux d'encadrement nous permet de travailler dans des conditions idéales et de répondre au mieux aux besoins des enfants.

Notre projet pédagogique

Les objectifs d'Atout Bout Chou 2 sont fixés dans un projet pédagogique. Le projet pédagogique est donc le document reprenant l'ensemble des objectifs d'accueil et les moyens mis en œuvre pour y parvenir.



Nos Objectifs

Notre objectif principal est l'épanouissement de l'enfant

Nous recherchons l'épanouissement de l'enfant au travers des sous-objectifs suivants :

- Etre à l'écoute du **rythme** de l'enfant et assurer les soins essentiels à son **bien-être**
- Respecter le **rythme scolaire** de chaque enfant en fonction de sa section
- Offrir à l'enfant une **relation 'maternelle'** privilégiée avec les accueillants : douce, affectueuse et rassurante
- Créer une **ambiance chaleureuse** et **agréable** grâce à des locaux et des équipements adaptés
- Aider l'enfant à devenir **autonome** et se construire
- Amener l'enfant à communiquer et développer son **langage**
- Aider l'enfant à se **socialiser** et l'accompagner tout en douceur, dans ses premiers pas dans la collectivité
- Etablir une **relation de confiance** et d'échange entre la famille, l'enfant et la structure d'accueil
- Amener l'enfant à **découvrir le monde** grâce aux activités proposées
- Adopter une **attitude positive** et encourageante vis à vis de chaque enfant
- Suivre les programmes calédoniens
- Accompagner chaque enfant selon ses besoins dans les différents apprentissages
- Développer la **confiance** et l'**estime de soi**

Nos moyens

Le jeu et l'écoute représentent notre moteur d'action.

▪ **Atout bout chou 2 est à l'écoute du rythme de l'enfant :**

Nous nous imposons d'être continuellement à l'écoute de l'enfant afin d'assurer son confort à chaque moment de sa journée : accueil, soin, change, sommeil, jeu, activités, apprentissage.

L'équipe toute entière met son **savoir faire** et son **savoir être** à disposition de l'enfant afin de lui prodiguer toute l'attention et les soins essentiels à son bien-être.

▪ Afin de respecter au mieux le rythme scolaire de chaque enfant et de répondre à ses besoins en fonction de ses principaux centres d'intérêt,

Une équipe de professionnels diplômés est au service quotidien des enfants.

Nous plaçons l'enfant au centre des apprentissages. Certaines activités s'inspirent des activités type Montessori.

Afin d'optimiser les situations d'apprentissage et apprendre à « muscler son cerveau », nous pratiquons quotidiennement le **BRAIN GYM**.

- **Atout bout chou 2 offre une relation 'maternelle' :**

Nous répondons au **besoin permanent de sécurité physique et affective**.

Nous mettons votre enfant à l'aise et en confiance dans les différents lieux de vie (salle de classe, salle de sieste, cour, sanitaire) tout en lui offrant des repères plus personnels (son lit, son doudou, sa peluche...).

Notre priorité est de favoriser la confiance en soi, l'autonomie tout en permettant à l'enfant d'évoluer à son propre rythme et en toute liberté.

Chez Atout Bout Chou 2, nous avons toujours une 'paire de bras' pour rassurer et consoler votre enfant, tout comme à la maison et en famille. Votre enfant ne se sentira jamais seul et incompris.

- **Atout bout chou 2 offre une ambiance chaleureuse et agréable :**

Nous répondons au **besoin d'espace et d'expression libre**.

L'enfant doit pouvoir jouer et se mouvoir librement. Pour ce, une grande importance est accordée aux espaces et équipements. En effet, l'ensemble du cadre de vie est spacieux et agréablement coloré afin de créer une ambiance chaleureuse.

De plus, les espaces extérieurs offrent à l'enfant un monde d'exploration et d'imagination adapté à son âge. Les accueillants guident les enfants et organisent les activités et les temps de jeu et de repos au sein des espaces de vie.

- **Atout bout chou 2 aide l'enfant à devenir autonome :**

L'enfant doit se sentir libre de choisir suivant ses affinités et ses goûts, le copain, le jeu ou l'activité qui l'intéresse. Il doit trouver lui-même son chemin et se réaliser.

L'attitude de l'accueillant est très importante, tant pour être à l'écoute de ses désirs que pour orienter l'enfant vers un jeu ou une activité adaptée. L'enfant apprend petit à petit à faire seul, en ayant conscience de ses possibilités et de ses limites. Il grandit doucement et prend confiance en lui.

- **Atout bout chou 2 aide l'enfant à communiquer et développer son langage**

:

Nous portons beaucoup d'attention au langage et à la communication verbale et non verbale. De plus, le personnel est formé sur la communication non-violente, communication bienveillante. Nous utilisons toujours un vocabulaire positif approprié avec les enfants et évitons l'utilisation de mots infantiles.

Il est important que l'enfant comprenne les situations qui l'entourent ; aussi, nous expliquons toujours le POURQUOI d'une situation.

Nous communiquons beaucoup avec les enfants pour enrichir leur langage et les aider à reformuler ou verbaliser leurs désirs.

- **Atout bout chou 2 aide l'enfant à se socialiser :**

L'enfant apprend à vivre en groupe et à partager les moments rituels de la journée avec les copains (les goûters, le repas et la sieste).

Nous aidons votre enfant, au travers d'activités et de jeux, à créer des valeurs morales : travailler en groupe, apprendre à partager, respecter les autres enfants et les adultes.

Cette liberté n'implique pas l'absence de règles, de limites et d'interdits.

La présence éducative de l'équipe et des parents doit permettre à l'enfant d'être rassuré, d'accepter le groupe et les règles de socialisation afin de se réaliser.

L'accueillant est toujours présent pour anticiper et gérer les situations de conflit et de frustration avec douceur et sérénité : morsures, coups, gestes brusques, crises...

- **Atout bout chou 2 crée une relation de confiance :**

La confiance est basée sur une communication quotidienne entre la famille, l'enfant et l'équipe. Nous disposons de nombreux outils qui vous permettent de vous sentir impliqué dans la vie de votre enfant (chants, photos, tableau d'affichage, cahier de vie, dossier, site internet et même une application ATOUT BOUT CHOU2...)

Nous portons une attention particulière à respecter et assurer la continuité du projet de vie que les parents ont pour leur enfant. Aussi, nous vous invitons à remplir le questionnaire de rentrée sur votre enfant et votre famille, afin que nous puissions au mieux répondre à vos attentes.

- **Atout bout chou 2 invite l'enfant à découvrir le monde :**

Grâce à de nombreuses activités ludiques et pédagogiques, nous nourrissons la **curiosité** naturelle des enfants et leur constante envie d'aller de l'avant.

Nous proposons des activités structurées et variées pour susciter l'envie d'apprendre.

- **Atout bout chou pratique l'anglais:**

Tous les jours, les enfants pratiquent l'anglais avec leur maîtresse. Ces cours se font sous forme de jeux et toujours en petit groupe.

- **Atout bout chou adopte la 'positive attitude' :**

Nous répondons aux **besoins d'encouragement et de soutien** nécessaires à la construction d'un enfant épanoui.

Même si chaque enfant est différent, nous croyons en chacun d'eux et mettons tout en œuvre pour adopter une attitude positive. Nous valorisons chacune de ses expériences et veillons à ce que le langage utilisé avec les enfants soit toujours positif. Le personnel enseignant œuvre pour chaque enfant en s'appuyant sur les principes des **intelligences multiples, de la communication non-violente, l'EFT (techniques de la libération émotionnelle) et le brain gym.**

- **Atout bout chou 2 suit les programmes calédoniens pour sa pédagogie**

CALENDRIER ET HORAIRES

Atout Bout Chou 2 ouvre ses portes le mardi 01 février 2022.

L'Ecole Pré-Maternelle, Maternelle et le CP sont ouverts :

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 6h30 à 17h30

Le mercredi de 6h30 à 12h

Le mercredi après-midi 12h à 17h30 (pour le périscolaire)

L'école est exceptionnellement fermée :

- *Les jours fériés suivants* : lundi 18 avril (Pâques), le jeudi 26 mai (l'Ascension) et le vendredi 27 mai, le lundi 06 juin (lundi de Pentecôte), le jeudi 14 juillet (fête nationale) et le vendredi 15 juillet, le mardi 01 novembre (Toussaint) et le lundi 31 octobre, le vendredi 11 novembre (Armistice) .
- En cas d'alerte cyclonique **orange et rouge (n°1 et n°2)**

L'école est fermée durant les périodes suivantes :

- Vacances 1^{ère} période : Samedi 09 avril au lundi 18 avril 2022
- Vacances 2^{ème} période : Samedi 11 juin au Dimanche 19 juin 2022

- Vacances 3^{ème} période : Samedi 13 août au Dimanche 21 août 2022
- Vacances 4^{ème} période : Samedi 15 octobre au Dimanche 23 octobre 2022
- Début des vacances d'été : Samedi 17 décembre 2022 au 31 janvier 2023.

TARIFICATION et MODE DE PAIEMENT

Quel que soit le type d'accueil choisi, le paiement peut s'effectuer, soit :

- En **totalité** en début d'année (mode de paiement à votre convenance) avec -5%
- En **12 mensualités** par prélèvement automatique le 10 du mois
 - La Toute Petite Section (TPS) : 900.000 XPF l'année soit 75.000 XPF par mois
 - La Toute Petite Section (TPS) à mi-temps : 744.000 XPF l'année soit 62.000 XPF par mois
 - La Petite Section (PS) : 900.000 XPF l'année soit 75.000 XPF par mois
 - La Moyenne Section (MS) : 900.000 XPF l'année soit 75.000 XPF par mois
 - La grande Section (GS) : 900.000 XPF l'année soit 75.000 XPF par mois
 - Le Cours Préparatoire (CP) : 954.000 l'année soit 79.500 XPF par mois
- En **11 mensualités** par prélèvement automatique le 10 du mois
 - La Toute Petite Section (TPS) : 900.000 XPF l'année soit 81.818 XPF par mois
 - La Toute Petite Section (TPS) à mi-temps : 744.000 XPF l'année soit 67.636 XPF par mois
 - La Petite Section (PS) : 900.000 XPF l'année soit 81.818 XPF par mois
 - La Moyenne Section (MS) : 900.000 XPF l'année soit 81.818 XPF par mois
 - La grande Section (GS) : 900.000 XPF l'année soit 81.818 XPF par mois
 - Le Cours Préparatoire (CP) : 954.000 l'année soit 86.727 XPF par mois

Pour les enfants qui arrivent en cours de scolarité, les frais mensuels sont de 81.818 CFP OU 86.727 F pour le CP.

Dans ce forfait sont inclus les repas tous les jours de la semaine, le goûter, le mercredi matin ainsi que la première semaine de vacances (vacances périodiques) quand il y a deux semaines de vacances.

Dans ce cas, nous vous demandons de remplir l'**autorisation de prélèvement** fournie et de l'accompagner d'un **RIB** (Relevé d'Identité Bancaire).

En cas de départ définitif, respecter le **préavis de départ de 3 mois** par écrit auprès de la Direction et d'avoir pris connaissance que les frais du trimestre entamés seront dus.

En cas de retard de paiement, une **majoration de 5%** sera appliquée sur le montant de la mensualité.

En cas de non paiement, l'enfant ne sera plus accepté et sa place pourra être attribuée à un autre enfant.

En cas de retard pour récupérer votre enfant, toute heure entamée sera facturée de 5.000 F. Nous rappelons que l'école ferme ses portes à 17h30.

Une facture globale (contrat d'accueil) vous sera adressée en début d'année. Nous vous suggérons de la garder précieusement, car les frais de garde d'enfants dans un établissement agréé sont **déductibles de vos impôts**.

Ne sont pas inclus : les frais de transports, les garderies du mercredi après-midi et la deuxième semaine dans les autres centres d'accueil Atout Bout Chou.

En cas d'absence de votre enfant, aucune déduction ne sera applicable .

En cas de pandémie, Atout bout Chou2 fera un avoir sur l'année suivante ou sur des vacances scolaires. Le règlement se faisant en début de mois.

PERISCOLAIRE

Le mercredi après-midi l'école ouvre ses portes de 10h45 à 17h30 pour les parents qui le souhaitent. C'est un forfait à part du forfait scolaire. Attention il y a peu de places disponibles.

- Péri-scolaire : 13.000F par mois de février à décembre pour 36 mercredis après-midi. Il n'y aura pas de mercredi péri-scolaires un mercredi du mois de juillet(soirée pyjama/ kermesse) et le mercredi 07 décembre (fête de l'école).

Les enfants qui viennent ponctuellement ou pendant les vacances :

- 1 semaine à plein-temps (repas et goûter inclus) : 23.000 XPF sans le mercredi après-midi
- 1 semaine à plein-temps (repas et goûter inclus) : 26.000 XPF avec le mercredi après-midi
- 1 semaine à mi-temps (repas et goûter inclus) : 12.500 XPF
- Matinée pédagogique : 4.500 XPF (avec repas inclus)
- Mercredi après-midi :4.500 XPF (avec repas inclus)

INFORMATIONS ET RELATIONS AVEC LES PARENTS

Votre participation à la vie de la structure est très importante et nous tient beaucoup à cœur.

Notre établissement vous est toujours ouvert, n'hésitez pas à poser les questions qui vous préoccupent ou à renseigner les accueillants en charge de votre enfant sur les éventuels changements importants dans votre vie de famille (déménagement, arrivée d'un petit(e) frère ou sœur, départ d'un parent, décès, 'séparation', adoption...)

Vous pouvez rencontrer l'enseignante de votre enfant tous les jours en prenant un rendez-vous avec celle-ci.

Une psychopédagogue (Madame Graziella ROBERT) travaille tous les jours au sein de l'école. Vous pourrez ainsi prendre un temps privilégié pour partager vos ressentis de parents. Demander des conseils divers sur la vie et le développement de votre enfant comme par exemple sur le sommeil, l'alimentation, les limites bienveillantes à poser, les jeux à faire selon son âge.

La psychopédagogie allie les dernières données en matière de psychologie positive, l'apprentissage en générale, d'éducation bienveillante et les neurosciences. Elle permet d'accompagner les enfants ainsi que les adolescents et adultes dans leurs apprentissages de manière globale et personnalisée. Grâce à des outils et des techniques, la psychopédagogue va aider l'apprenant à se connaître, à connaître son fonctionnement et à trouver sa propre méthode d'apprentissage.

Un panneau d'informations générales est situé dans chaque entrée. Il regroupe les informations générales concernant la vie de la structure (menus de la semaine, réunions, dates importantes, évènements spéciaux ...). Vous y trouverez également des informations culturelles relatives à la vie du petit enfant en Nouvelle Calédonie (spectacles, sorties, expositions, rencontres, salons...). Pensez à le consulter régulièrement.

Afin que vous puissiez vivre chaque moment précieux de la vie de votre enfant, nous vous invitons à **visiter régulièrement la page de notre espace numérique et l'application ATOUT BOUT CHOU 2**

mis gratuitement à votre disposition. Vous y trouverez l'agenda de l'école, les photos ainsi que les chansons apprises en classe **et toute l'actualité de l'école.**

Tous ces outils sont mis en place pour vous rendre au mieux les moments de vie de votre enfant.

CONTROLE DES ARRIVEES ET DEPARTS

La porte d'entrée est gérée par un accès sécurisé. Les portes sont automatiquement fermées et bloquées toute la journée, pour des raisons de sécurité. En début d'année, nous vous confions un code d'entrée (à donner uniquement aux personnes qui récupèrent votre enfant). Nous vous demandons de bien refermer la porte derrière vous.

Lors de votre arrivée : confiez votre enfant à un membre de l'équipe.

Lors du départ de l'enfant : NE PRENEZ JAMAIS un enfant au sein de la structure (salle d'activité, cours de récréation ...) sans en INFORMER un membre de l'équipe.

Seules les personnes inscrites sur la fiche de renseignements de l'enfant sont habilitées à récupérer votre enfant. Si exceptionnellement, une autre personne devait venir le chercher, veuillez à nous fournir par avance les nom et prénom de cette personne. L'enfant lui sera alors remis sur présentation de sa carte d'identité.

SECURITE

> Jeux et jouets personnels

Nous vous rappelons que l'école offre de nombreux jeux et jouets aux enfants. Afin d'éviter toute source de conflits, de casse, de perte, de vol ou d'accident (ingestion de petits objets, boucles d'oreille arrachées, perte de petites pinces à cheveux...), **nous vous demandons DE NE PAS APPORTER des jouets ni d'objets personnels dans la structure.**

> Objets dangereux

Pour la sécurité des enfants et des personnes qui travaillent dans l'école, assurez-vous que les objets suivants ont été retirés du **sac** et des **poches** de votre enfant :

- Médicaments
- Nourriture
- Poisons (vernis à ongles, dissolvant, ...)
- Téléphone mobile
- Produits cosmétiques
- Sacs plastiques
- Tout objet qui pourrait représenter un danger pour les enfants

> Les portillons de sécurité

Nous restons très soucieux de la sécurité des accès. Aussi, nous vous demandons de **veiller à fermer chaque portillon et barrière derrière vous.** C'est un adulte qui a la responsabilité d'ouvrir et fermer ceux-ci. Merci de ne pas laisser vos enfants monter sur les barrières de sécurité ou de les laisser ouvrir seul.

Nous vous demandons également d'être extrêmement vigilant avec votre enfant sur le parking.

> Votre responsabilité

Lorsque vous êtes dans l'établissement, votre enfant est sous votre responsabilité. Merci de bien vouloir respecter les règles de l'école tant que vous êtes dans l'enceinte de la structure.

MALADIE DE L'ENFANT

La loi de pays n°2019-9 du 02 avril 2019 stipule que les enfants ne peuvent être reçus qu'aux conditions suivantes :

- De n'être atteint d'aucune maladie contagieuse (impétigo, gastro-entérite, conjonctivite.... causes d'éviction)
- D'être indemne de toute affection tuberculeuse et, notamment, de n'avoir pas présenté récemment une primo-infection tuberculeuse
- De ne pas relever d'une affection médicale ou chirurgicale entraînant une convalescence prolongée.
- De ne pas être atteint d'une altération durable de l'état général
- D'avoir subi les vaccinations obligatoires sauf contre-indication

Dans l'intérêt du bon fonctionnement de l'établissement :

Tout enfant « chaud », faisant plus de 38°C de température corporelle ne sera pas accepté dans l'établissement.

La ou les personnes responsables de l'enfant seront appelées afin de récupérer celui-ci dans l'heure au cas où cela se produirait au cours de la journée.

Le personnel de l'école n'est pas autorisé à administrer des médicaments aux enfants. Ils devront être donnés par les parents.

Ils pourront être exceptionnellement donnés à l'école dans les conditions suivantes :

- * remplissage de la fiche de médication à votre arrivée auprès de la Direction
- * + présentation du double de l'ordonnance du médecin

En cas d'urgence, nous nous adressons directement au SAMU.

L'enfant malade peut réintégrer la collectivité que lorsqu'un certificat médical de non –contagion atteste qu'il n'est plus source de danger pour la santé des autres enfants accueillis.

Les parents doivent signaler tout médicament donné à l'enfant chez lui le matin afin d'éviter une **surcharge médicamenteuse**.

En cas de traitement homéopathique, veillez à ce que le traitement prévoie des prises aux heures où l'enfant est sous **votre** responsabilité, nous ne pouvons assurer une prise de médicaments toutes les heures...

Une autorisation d'hospitalisation et de soin d'urgence est à signer à l'inscription de l'enfant (fiche de renseignements). Ces autorisations permettront aux secours d'intervenir efficacement en cas d'urgence.

ACCIDENT et INCIDENT

En cas d'accident (bosse, blessure, entaille, morsure, piqûre d'insecte...) survenue au sein de la structure, les parents sont informés par téléphone. Une **fiche d'accident et d'incident** sera remplie et co-signée par la direction et la personne qui récupère l'enfant.

Cette démarche permet ainsi de vous informer d'un accident ou incident et de laisser une trace écrite en cas d'effet secondaire ou de séquelles pour les assurances.

En cas d'urgence, nous nous adresserons directement au SAMU.

ASSURANCES

Un contrat d'assurance de responsabilité civile professionnelle est souscrit par l'établissement. Il garantit les conséquences pécuniaires des dommages corporels et matériels éventuellement causés par les enfants durant le temps de présence à l'école.

De plus, chaque enfant bénéficie d'une assurance type « scolaire » garantissant les conséquences financières des dommages corporels et/ou matériels éventuellement causé à un tiers ou à eux-mêmes.

POUX et LENTES

Vous êtes invités à « inspecter » régulièrement la tête de votre enfant pour y traiter d'éventuels hôtes indésirables (poux et lentes).

Pensez aussi à traiter son environnement : literie, siège auto, canapés...

INSCRIPTION ET ADMISSION

Conditions d'admission

> Au niveau de l'âge

Pour la TPS: La structure accueille les enfants dès l'âge de 2 ans.

En Ecole Maternelle : La maternelle est ouverte aux enfants de plus de 2 ans et 8 mois au 1^{er} février de la rentrée. L'enfant doit être né avant le 30 mai, deux ans et 8 mois auparavant.

Pour le CP : il est ouvert aux enfants de plus de 5 ans et 8 mois au 1^{er} février de la rentrée. L'enfant doit être né avant le 30 mai, cinq ans et 8 mois auparavant.

> Au niveau de la propreté

L'acquisition de la propreté n'est pas un critère d'admission. Nous acceptons les enfants en couche dans toutes nos sections (TPS et Ecole Maternelle).

Nous invitons tout de même les parents à préparer les enfants au mieux pour la rentrée en petite section. Nous finalisons la propreté mais celle-ci doit être déjà bien engagée.

> Au niveau de la santé

Tous les enfants sont soumis au calendrier vaccinal. Il est primordial que chaque parent respecte celui-ci afin de protéger son enfant et la collectivité.

Les enfants doivent donc être à jour sur les vaccinations obligatoires suivantes :

- Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite
- le BCG, obligatoire,

Il est aussi fortement recommandé, du fait de la vie en collectivité, de faire pratiquer les vaccinations suivantes :

- Rougeole, oreillons, rubéole

- Coqueluche

-Affections liées aux pneumocoque ou à l'haemophilus.

LA DIRECTION SE RESERVE LE DROIT DE NE **PLUS ACCEPTER** UN ENFANT A L'ECOLE DANS LA MESURE OU CELUI-CI :

- ❖ **PERTURBE** TROP LA VIE DU GROUPE
- ❖ **MET LA VIE DES AUTRES** EN DANGER
- ❖ **SE MET** EN DANGER

DANS LA MESURE OU UN PARENT (PERE, MERE, FRERES, SCEURS, NOUNOU, GRANDS PARENTS, FAMILLE) DE CELUI-CI :

- ❖ **INSULTE**, ADOPTE **UN COMPORTEMENT AGRESSIF, VIOLENT ET IRRESPECTUEUX ENVERS** UN ENFANT DE L'ECOLE , UN MEMBRE DE L'EQUIPE, UN PARENT DE L'ECOLE, UN COMMERCANT VOISIN DANS L'ENCEINTE DE LA STRUCTURE ET SON PARKING.

- Inscription

Pour inscrire votre enfant, il vous suffit de

- Remplir la **FICHE de RENSEIGNEMENTS**
- Régler les **frais de dossier et de gestion administrative** d'un montant de **22.000 F**, valable pour sa première année de scolarité chez Atout Bout Chou, et non remboursables en cas de dédit.
- Remplir le questionnaire de rentrée
- Signer le contrat d'engagement
- Signer l'autorisation de prélèvement accompagné d'un RIB.
- Signer le **CONTRAT D'ACCUEIL**, qui définit le rythme de votre enfant et le montant annuel des frais de garde

Rentrée de votre enfant

Lors de la rentrée de votre enfant, vous devrez :

- Remplir le QUESTIONNAIRE d'INSCRIPTION
- Accepter les différents points des présentes règles de fonctionnement en signant le CONTRAT D'ENGAGEMENT
- Remettre un chèque de caution de 80.000 F (non encaissé) .
- Fournir un CERTIFICAT MEDICAL d'aptitude à la vie en collectivité (de moins de 3 mois) précisant que les vaccinations sont à jour
- Remplir l'AUTORISATION DE PRELEVEMENT et joindre un RIB (en cas de prélèvement mensuel)
- Fournir une copie du LIVRET de FAMILLE

- Fournir un document juridique spécifiant la ou les personnes ayant la GARDE de l'enfant (en cas de séparation des parents, tutorat, adoption...)

Cautions

A l'inscription, il vous est demandé un chèque de caution de 80.000 F

Cette caution n'est pas encaissée et vous sera rendue lors du départ définitif de l'enfant, sauf dans les cas suivants :

- **non respect du préavis de 3 mois en cas de départ définitif**
- **non paiement du forfait dû**

Renouvellement d'inscription d'une année sur l'autre

La place de votre enfant au sein de la structure d'accueil **n'est pas renouvelée automatiquement d'une année sur l'autre.**

Vous devez faire la démarche de réinscrire votre enfant avant le 30 juin de chaque année et nous faire connaître vos intentions au plus tôt.

Après cette date butoir, la place de votre enfant pourra être cédée à un enfant en attente lors de la rentrée suivante.

Les frais de renouvellement d'inscription s'élèvent à 12.000F (un tee-shirt aux couleurs de l'école inclus), non remboursable en cas de dédit.

ABSENCES ET DEPART

Départ définitif

Le contrat signé à l'inscription de votre enfant est un engagement vis à vis de la structure. Toute modification ou résiliation de contrat doit être signalé à la Direction par courrier, **3 mois à l'avance. Le forfait est dû pendant la durée de ce préavis que l'enfant soit présent ou non.**

Absence

Le forfait annuel est irréductible en cas d'absence ponctuelle ou prolongée de l'enfant pour maladie ou vacances.

FERMETURE DE L'ECOLE

La structure ferme ses portes du samedi 12 décembre 2020 au 31 janvier 2021.

L'école ferme ses portes la deuxième semaine de vacances. (Cf p :6 calendrier et horaires)

Le forfait mensuel est irréductible même pendant les vacances scolaires.

CHANGEMENT DE SECTION en cours d'année

La Direction se réserve le droit de décider de tout changement de section en accord avec les parents.

D'une classe de Maternelle à une autre

Un enfant de maternelle peut exceptionnellement passer d'une classe de Maternelle à un niveau supérieure. Cette décision appartient à l'équipe pédagogique en concertation avec les parents.

LES MOMENTS EXCEPTIONNELS

Divers évènements rythment l'année à Atout Bout Chou 2. Ils sont l'occasion de réunir les familles, les accueillants et les enfants autour de thèmes divers :

- ❖ La **soirée pyjama** permet aux enfants de participer à des jeux gratuits du type 'kermesse' pour gagner des surprises et venir danser à l'école ...la nuit tombée !
- ❖ La **fête de fin d'année** clôture la saison. Chaque groupe d'enfants présente un spectacle pour le plus grand plaisir des familles.
- ❖ La **fête de Noël** permet aux accueillants de partager un moment autour de la magie de Noël et de gâter les enfants.

L'ECOLE MATERNELLE

De 2 à 6 ans

Votre enfant est inscrit en Maternelle. Nous vous demandons de lire attentivement le règlement qui suit et de le conserver.

L'école Maternelle peut accueillir 76 enfants âgés de 2 ans à 6 ans

Les enfants sont répartis en 4 classes de 20 enfants maximum : Toute petite Section (18 enfants), Petite, Moyenne et Grande Section.

Les enfants de la Toute Petite Section sont accueillis par 2 adultes expérimentés et titulaires des diplômes de la petite enfance et de la petite à la grande section par 3 enseignantes diplômées d'Etat, Institutrices et Professeurs des Ecoles et 4 aide-maternelles titulaires du CAP PETITE ENFANCE.

SA RENTREE

L'adaptation :

La période d'adaptation est très importante. En effet, elle permet de préparer les parents et l'enfant à se séparer. Cette période permet une meilleure connaissance de la structure par les parents et l'enfant, base d'une relation de **confiance**.

L'accueillant établit de bonnes relations avec chacun des parents afin de connaître le contexte familial de l'enfant et pouvoir s'adapter à ses besoins spécifiques.

Le temps d'adaptation est décidé avec l'accueillant en fonction des possibilités des parents, en général sur la première semaine de rentrée.

Ce temps va permettre à chacun de gérer les inquiétudes liées à la séparation et de faciliter l'intégration de l'enfant dans la structure.

L'enfant va d'abord venir avec l'un de ses parents puis seul, pour faire connaissance avec son futur cadre de vie et les accueillants qui s'occuperont de lui.

A fournir :

Nous vous demandons de bien vouloir fournir :

- du **linge de rechange marqués aux nom et prénom** de l'enfant qui restera dans le casier de l'école (t-shirts, culotte.slip, short/pantalon)
- 2 grosses boîtes de 180 mouchoirs en papier
- 1 brosse à dents et un tube de dentifrice

Il vous est demandé d'éviter d'apporter un cartable ou un sac chaque jour car l'enfant possède déjà un casier à l'école.

SA JOURNEE

L'accueil

L'accueil des enfants en Maternelle s'effectue entre 6h30 et 8h15 chaque matin, du lundi au vendredi.

C'est un moment privilégié où l'accueillant développe une relation individualisée avec l'enfant et ses parents. C'est un moment important pour échanger les informations relatives à l'alimentation, au sommeil, à la santé et aux progrès de l'enfant.

LA CLASSE COMMENCE A 8H15 POUR LES TPS, PS
LA CLASSE COMMENCE A 8H00 POUR LES MS, GS ET CP

Les activités rituelles du matin sont **très importantes** pour structurer le rythme de la matinée.

C'est pourquoi, après 8h00, la porte d'entrée sera fermée.

Tout retard perturbe les enfants qui sont déjà en activité, aussi, par respect pour les enfants qui sont arrivés à l'heure et pour l'enseignant, nous vous prions de déposer votre enfant à 8h00 maximum le matin.

Les collations

Suite aux recommandations du Service de Prévention et de Promotion de la Santé (S.P.P.S) de la DPASS Sud : deux goûters sont prévus quotidiennement.

Pour les enfants de la TPS, Petite Section et Moyenne Section : 8h00 et 15h00.

Pour la Grande Section de maternelle et CP : 7h45 et 15h00.

A 16h30, Atout Bout Chou2 donne des fruits aux enfants qui partent un peu plus tard.

Les collations sont composées de pain accompagné de fromage/ chocolat/ beurre/ confiture ainsi que des fruits et de l'eau.

L'eau utilisée est de l'eau filtrée.

Les fruits sont systématiquement désinfectés au vinaigre.

Les collations sont incluses dans le forfait mensuel de l'école maternelle.

Il est formellement interdit d'apporter de la nourriture à l'école, excepté pour les anniversaires et la fête de fin d'année sous réserve d'informer les directrices et les enseignantes.

Le repas

Un **déjeuner complet et équilibré** est servi de 11h00 à 11h30. Une nourriture diversifiée et adaptée est proposée aux enfants.

Les repas sont préparés par une société de restauration agréée par les Services d'Inspections Vétérinaires, Alimentaires et Phytosanitaires. Les repas, établis par une diététicienne chaque semaine sont équilibrés et adaptés à l'âge de votre enfant.

S'il est important de respecter les goûts de chacun, le rôle de l'accueillant est de susciter l'envie de goûter. L'accueillant favorise l'autonomie de l'enfant.

Mais le repas est aussi un moment essentiel de la socialisation de l'enfant. C'est un moment convivial de plaisir et de dialogue. Les enfants apprennent à dire merci, s'il vous plaît, attendre leur tour, se laver les mains avant et après le repas.

Nous vous demandons de bien vouloir fournir une **brosse à dents** et un **tube de dentifrice** (*marqués à son nom et prénom*) car les enfants se brosseront les dents après chaque repas. A chaque fin de période, nous vous demanderons une nouvelle brosse à dents ainsi qu'un tube de dentifrice.

Les repas sont inclus dans le forfait mensuel.

Le repos

Une sieste est organisée après le déjeuner à partir de 12h00 pour les enfants de la TPS, de la Petite et Moyenne section.

Votre enfant est invité à apporter son oreiller ou son doudou pour l'accompagner dans ses rêves...

L'espace de repos se situe dans sa salle de classe aménagée pour la sieste.

Les lits couchettes sont individuels et nominatifs. Nous fournissons et entretenons le combi drap.

Le rythme de sommeil de chaque enfant est respecté. Il retrouve son lit, son doudou, sa sucette (si nécessaire). L'endormissement est individualisé.

Seuls les membres de l'équipe assurent le coucher et le lever des enfants. Les enfants ne sont jamais seuls, même pendant les siestes.

Les règles de vie

Plus l'enfant grandit, plus il va être confronté à des règles de vie commune. Plus il va les intégrer, plus il va prendre conscience de la présence de l'autre, donc de lui-même. Ces règles constituent ses **limites structurantes**.

Elles sont précisées progressivement aux parents et aux enfants, l'accompagnement reste ainsi cohérent.

Contrairement aux interdits, les règles de vie ne sont pas immuables, elles peuvent être négociées et modifiées individuellement selon la situation rencontrée par l'enfant.

Le seul interdit reste de ne pas se mettre ou mettre en danger les autres enfants.

LA DIRECTION SE RESERVE LE DROIT DE NE **PLUS ACCEPTER** UN ENFANT A L'ECOLE DANS LA MESURE OU CELUI-CI :

- ❖ **PERTURBE** TROP LA VIE DU GROUPE
- ❖ **MET LA VIE DES AUTRES** EN DANGER
- ❖ **SE MET** EN DANGER

DANS LA MESURE OU UN PARENT (PERE, MERE, FRERES, SŒURS, NOUNOU, GRANDS PARENTS, FAMILLE) DE CELUI-CI :

- ❖ **INSULTE, ADOPTE UN COMPORTEMENT AGRESSIF, VIOLENT ET IRRESPECTUEUX ENVERS** UN ENFANT DE L'ECOLE , UN MEMBRE DE L'EQUIPE, UN PARENT DE L'ECOLE, SUR LE PARKING, UN COMMERCANT VOISIN DANS L'ENCEINTE DE LA STRUCTURE ET SON PARKING.

Le départ

Une garderie est organisée de 15h00 à 17h30. Elle est animée par les aide-maternelles.

L'enfant peut être récupéré le lundi, mardi, jeudi et vendredi à partir de 15h00.

L'école ferme ses portes à 17h30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi et à 12h le mercredi.

Pensez à arriver quelques minutes avant l'heure de fermeture car le départ est un temps important d'échanges entre la famille et les accueillants, les éléments importants sont transmis aux parents.

Tenue vestimentaire

Nous vous demandons de vêtir votre enfant de façon confortable. Votre enfant doit pouvoir jouer sans être gêné par ses vêtements.

NOUS NE SOMMES PAS RESPONSABLE DE LA **PERTE**, DU **VOL** OU DE **L'ÉCHANGE** DE LINGE NON MARQUÉ.

Nous vous demandons également de fournir du **linge de rechange** (tee-shirt, pantalon/short marqués aux **NOM + PRENOM** de l'enfant) qui restera dans son casier.

Le port de bijoux (collier, bracelets, boucle d'oreilles) est fortement **interdit**. Ils représentent un risque pour l'enfant et pour ses camarades qui peuvent avaler ces petits objets ou se les faire arracher.

Afin de vivre dans des conditions d'hygiène optimales et de profiter de l'ensemble de ses sensations tactiles, **les enfants et les parents se déchaussent à l'entrée de l'école.**

L'AMENAGEMENT DES ESPACES DE VIES

L'Ecole Maternelle d'Atout Bout' Chou 2 offre à votre enfant, des espaces équipés et aménagés pour un confort et une sécurité maximum.

L'espace intérieur

- ❖ 5 salles de classe : chaque classe offre un espace de 30m² agréable et coloré.
Les enfants y sont répartis en groupe. L'ensemble du mobilier est neuf, adapté à la taille des enfants et aux normes de sécurités Européennes.
Elles sont équipées de nombreux outils pédagogiques.
- ❖ Une salle de jeux : Une salle de jeu est réservée à la maternelle.
La salle comprend de nombreux coins-jeux tels que le coin poupée, la table multi-activités, la cuisine, la voiture, la ferme, le garage, le marché, le coin déguisement. L'ensemble du mobilier est adapté à la taille des enfants et aux normes de sécurité en vigueur.
Les jeux sont adaptés aux enfants pour favoriser l'échange, le jeu libre, le partage, l'imagination et le langage. Le jeu est un moment important et très présent dans la vie d'un enfant jusque son entrée en école primaire.
- ❖ Une bibliothèque : Une bibliothèque offre de nombreux coins confortables et douilletts pour découvrir le plaisir de lire. La bibliothèque dispose également d'un coin écoute, où l'enfant peut développer son imaginaire à travers l'écoute d'une histoire ou d'un conte au casque sans déranger les copains qui « bouquinent ».
Le coin bibliothèque offre un espace confortable pour découvrir le plaisir de lire.
- ❖ salles de sieste :
L'espace de repos se trouve dans la classe de l'enfant.
La salle de sieste accueille 20 lits.
Les lits couchettes sont individuels et nominatifs. Nous fournissons les combidraps.
- ❖ 1 espace sanitaire : Cet espace, conçu pour assurer un maximum de sécurité, d'hygiène et d'intimité aux enfants, comprend :
 - des toilettes adaptées à la taille des enfants.
 - un bac à auge avec savon et essuie main individuel permettant aux enfants de se laver les mains après leur passage aux toilettes, avant et après chaque repas ou collation.,
 - une douche en cas de petit « accident »

L'espace extérieur

La cour extérieure est entièrement clôturée et séparée de la cour des plus grands.

Cet espace de 380m² dispose de jeux d'extérieurs, de balançoires, de toboggans, de tricycles, de jouets...Le sol est entièrement recouvert d'un revêtement synthétique amortissant, anti-choc et colorée. Votre enfant minimise les conséquences de ses chutes. Ce revêtement perméable sèche rapidement par temps humide et l'eau n'y stagne pas. Dans cet espace auront lieu les séances de motricité et la récréation.

- ❖ L'espace goûter : Il se situe sur la véranda où les enfants prennent quotidiennement leur goûter. Il est équipé de tables et de bancs.
- ❖ Un bac à sable : Chaque jour le bac à sable est ouvert durant le temps de la récréation. Les enfants y manipulent de nombreux jouets (seaux, moules, pelles, râteau, tamis...). L'espace reste sécurisé et hygiénique car il est entièrement fermé, couvert la nuit et désinfecté quotidiennement.
- ❖ Des balançoires: Les enfants peuvent se balancer à leur guise sur 3 sièges adaptés et ergonomiques
- ❖ Les aires de jeux :
Elles regroupent des escaliers, un mur d'escalade, un pont suspendus, un filet de ouistiti, des toboggans, des tunnels, une maison, une rampe de pompier, une balançoire, des bouliers, une maisonnette...

LES ACTIVITES PEDAGOGIQUES

Votre enfant sera amené à acquérir, tout au long de ses années de maternelle, les compétences visées par les Programmes Pédagogiques Calédoniens, dans les domaines d'activités suivants :

- **Apprendre à vivre et à construire ensemble :**

Jouer son rôle dans une activité en adoptant un comportement de coopération qui tient compte des apports et des contraintes de la vie collective, jouer avec les autres, agir en fonction des autres, apprendre à partager, écouter et communiquer avec ses camarades.

- **Apprendre la langue française orale et écrite :**

Parler et communiquer avec les autres, s'initier à la lecture et à l'écriture, fréquenter régulièrement la bibliothèque de l'école, écouter des histoires au coin écoute, découvrir ou approfondir ses connaissances informatiques avec des logiciels adaptés à son âge.

- **Apprendre les mathématiques et découvrir le monde**

Découverte des formes et des grandeurs, approche des quantités et des nombres, structuration de l'espace et du temps.

Découverte sensorielle, exploration du monde de la matière, découverte du monde vivant (élevage, observation, expériences), découverte du monde des objets (manipulation), éducation à la sécurité.

- **Etre sensible à l'imagination et à la création**

Votre enfant sera amené à découvrir des matières plastiques diverses afin de développer sa créativité.

Il sera également incité à écouter, chanter (répertoire varié de chansons et comptines)

- **Agir et s'exprimer avec son corps pour développer la motricité**

Votre enfant sera amené à réaliser des actions élémentaires telles que : *courir, sauter, marcher, se suspendre, ramper, escalader, glisser, ...* avec ou sans engins (*ballons, cerceaux, sacs lestés, anneaux, échasses, bancs, balles géantes, ballons, quilles, vélos, trottinettes, tapis divers...*)

- **L'anglais**

Les élèves de chaque section bénéficient de la pratique de l'anglais au quotidien, sous forme de comptines, de jeux, d'échanges lors des rituels.

De nombreux livres sont lus en français et en anglais.

Bilan périodique des apprentissages

A chaque fin de période, il vous sera remis un dossier regroupant l'ensemble des productions écrites réalisées par votre enfant.

Et à chaque fin de trimestre, le bilan sera accompagné d'un livret d'évaluation vous permettant de suivre ses progrès tout au long de sa scolarité.

Pendant les semaines de vacances scolaires, des activités s'organisent autour de thèmes différents (ex : la cuisine, la sculpture, le sport, l'anglais, le cirque, le jardinage...).

LE CP (Cours Préparatoire)

De 6 à 7 ans

Votre enfant est inscrit au Cours Préparatoire. Le CP de l'école ATOUT BOUT'CHOU peut accueillir 20 enfants âgés de 6 à 7 ans

Ils sont accueillis par 1 enseignante diplômée d'Etat, Professeur des Ecoles et 1 aide-maternelle.

L'accueil

L'accueil des enfants inscrits en CP s'effectue entre 7h00 et 8h00 chaque matin, du lundi au vendredi.

C'est un moment privilégié où l'accueillant développe une relation individualisée avec l'enfant et ses parents. C'est un moment important pour échanger les informations.

LA CLASSE COMMENCE A 8H00

Après 8h00, la porte d'entrée sera fermée.

Tout retard perturbe les enfants qui sont déjà en activité, aussi, par respect pour les enfants qui sont arrivés à l'heure et pour l'enseignant, nous vous prions de déposer votre enfant à 7h50 maximum le matin.

OBJECTIFS

Le Cours Préparatoire est une **année fondamentale** qui détermine souvent le reste de la scolarité d'un élève et de son devenir.

Les conditions que nous proposons sont optimales : enseignante compétente, diplômée et motivée, effectif réduit, matériel à la pointe de la technologie (TBI, tableau blanc interactif), méthode de lecture adaptée.

L'emploi du temps

Les élèves du CP ont 24 heures d'enseignement par semaine répartis selon un emploi du temps détaillé.

Contenu des activités au CP :

- l'apprentissage de la lecture
- l'écriture de la langue française
- la connaissance et la compréhension des nombres
- l'écriture chiffrée des nombres
- le calcul sur de petites quantités
- pratiquer l'éducation physique pour développer des capacités nécessaires aux conduites motrices
- pratiquer l'anglais, à l'oral et à l'écrit quotidiennement
- découvrir le monde en observant et en manipulant
- pratiquer l'informatique
- pratiquer les arts plastiques et se référer à la culture de l'histoire de l'art
- acquérir un comportement responsable d'élève
- devenir autonome

Les Espaces de vie

- ❖ 2 salles de classe : chaque classe offre un espace de 30m² agréable et coloré. Les enfants y sont répartis en groupe. L'ensemble du mobilier est neuf, adapté à la taille des enfants et aux normes de sécurité Européennes. Elles sont équipées de nombreux outils pédagogiques, notamment du Tableau Blanc Interactif (TBI) dans la salle de classe du CP
- ❖ Une salle d'arts plastiques: salle dédiée aux travaux d'art, de peinture et de travaux manuels. Elle sert également de réfectoire le temps du repas.

- ❖ 1 espace sanitaire : Cet espace, conçu pour assurer un maximum de sécurité, d'hygiène et d'intimité aux enfants, comprend :
 - des toilettes adaptées à la taille des enfants.
 - un bac à auge avec savon et essuie main individuel permettant aux enfants de se laver les mains après leur passage aux toilettes, avant et après chaque repas ou collation,

- ❖ Une cour extérieure: entièrement clôturée et séparée de la cour des plus petits. Cet espace dispose d'une piste cyclable ou piste de course. Le sol est neuf et entièrement recouvert d'un revêtement synthétique amortissant, anti-choc et coloré.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous avez porté à la lecture de ces informations et sommes à votre entière disposition pour de plus amples renseignements.